Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_39-DE

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
11	1

Date de convocation
27/10/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 17/11/2025

Jean-Charles LOHÉ

Signature numérique de Jean-Charles LOHÉ
Date : 2025.11.19 17:00:51 +01'00'

Acte affiché le : 17/11/2025

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, , Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Suppléant présent votant : Paul Cozic

Titulaires excusés : Renée Courtel, Françoise Guillerm, Jacqueline Mazéas Guillaume Robic, Patrick Urien

Suppléants présents non votants :

Suppléants excusés non votants :

L'An deux mille vingt-cinq, le 03 novembre s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Sollicitation des enveloppes ingénierie et fonctionnement de la Région Bretagne pour l'année 2026

Suite au comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh qui s'est tenu le 3 octobre 2025 à Pluméliau, il est proposé de solliciter les enveloppes du Conseil régional pour mettre en œuvre le plan d'actions de la destination touristique.

Enveloppe « Ingénierie »

Afin de financer les postes de coordinatrice et de chargée de mission développement touristique de la Destination (équivalent à 2 ETP), le Pays du Centre Ouest Bretagne sollicitera l'enveloppe « ingénierie » du conseil régional à hauteur de 70 000 €.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Ingénierie 2026 (2 ETP)	**119 411 €**	EPCI de la Destination	49 411 €
		Conseil régional	70 000 €
Total	**119 411 €**	**Total**	**119 411 €**

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_39-DE

Enveloppe « Fonctionnement »

Afin de mettre poursuivre la mise en œuvre du projet démonstrateur « coups de cœur archéo », lauréat de l'appel à projets de la Région Bretagne, le Pays du Centre Ouest Bretagne sollicitera également l'enveloppe « fonctionnement » de la Région Bretagne :

- Mission valorisation des coups de cœur archéo

Dans le cadre de son plan d'actions, annexé au contrat de développement touristique avec la Région Bretagne, la Destination touristique Coeur de Bretagne – Kalon Breizh s'est engagée à valoriser le patrimoine archéologique du territoire.
En 2024, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a été lauréate d'un appel à projets de la Région Bretagne pour mettre en œuvre son projet de valorisation du patrimoine archéologique.

Pour poursuivre la mise en œuvre des actions issues du travail réalisé dans le cadre de l'appel à projet, le Pays du Centre Ouest Bretagne dédiera 0.8 ETP en 2026 à la mission ce qui représente un coût de 35 066 € (salaire brut + charges patronales). Le Pays sollicitera l'enveloppe fonctionnement à hauteur de 80% soit 28 053 €.

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Valide la sollicitation de ces 2 enveloppes de la Région Bretagne pour la mise en œuvre du plan d'actions de la Destination Cœur de Bretagne

Et autorise le président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement concernant ces projets.

Le Président,
Jean-Charles Lohé

Jean-Charles LOHÉ
Signature numérique de Jean-Charles LOHÉ
Date : 2025.11.19 17:00:51 +01'00'